

■ Tramelan – Malleray

L'AJR passe de l'ombre à la lumière

L'année 2019 commence de la meilleure des manières pour l'Action Jeunesse Régionale (AJR) qui peut enfin quitter une cave de 60 m² pour occuper, dans le même bâtiment à la Rue du Pont 20 à Tramelan, un local de 110 m² situé dans l'ancienne bibliothèque municipale. Sa remise en état (peinture, réfection du mobilier, décoration, aménagement d'une cuisine adaptée, etc...) sera en grande partie effectuée par les jeunes qui se réjouissent de se divertir dans cet espace fonctionnel loué par la commune de Tramelan.

Responsable et animateur de l'AJR, Pierre-Alain Basso ne perd jamais sa bonne humeur légendaire, mais son sourire est encore plus radieux depuis l'annonce officielle de la reprise du local de l'ancienne bibliothèque municipale situé à la Rue du Pont 20, à Tramelan, soit dans le même bâtiment qui abritait déjà les permanences d'accueil libre pour les jeunes de 12 à 18 ans. «*Nous étions à la recherche d'une solution depuis longtemps pour quitter une cave de 60 m² et retrouver un local plus adapté à nos activités, mais notre salut fut long à se dessiner. Fort heureusement, notre patience vient d'être récompensée, la commune de Tramelan ayant décidé de louer à l'AJR une surface de 110 m² au premier étage du bâtiment. D'ici à la fin du mois de mars, notre mission est de mobiliser les jeunes pour rénover et réaménager le local de Tramelan afin qu'il réponde à leurs besoins actuels*», confie-t-il.



Cécile Maitre et Pierre-Alain Basso tiennent les rênes de l'AJR avec compétence et dynamisme. (photo oo)

Une animation en trois axes

Fondée en 2006, l'Action Jeunesse Régionale est une association privée à but non lucratif qui s'inscrit dans le champ de l'animation socioculturelle et plus particulièrement de l'animation de jeunesse. Afin de clarifier son action, l'équipe d'animation de l'AJR a décidé, avec l'aval de son comité, de la décliner en trois axes: animation dans les locaux; animation mobile et animation en réseau. Les permanences d'accueil libre pour les jeunes de 12 à 18 ans sont assurées dans deux locaux, à Tramelan et Malleray. Des espaces de jeux, de détente et d'échanges y sont proposés. Le travail de groupe est au centre de la prise en charge des adolescents. L'animation socioculturelle de jeunesse a comme principes la démocratie, la citoyenneté et la participation. Les temps

d'échange «Table ronde» offrent la possibilité aux jeunes de partager leurs idées, envies et besoins en termes d'activités mais aussi au niveau de l'infrastructure et de l'aménagement de l'espace.

Toujours plus de paperasse!

Au bénéfice d'une formation d'éducateur, Pierre-Alain Basso occupe la fonction de responsable et animateur de l'AJR à 100%. Il est épaulé dans sa mission par Cécile Maitre, animatrice socioculturelle HES diplômée. Son taux d'occupation se monte à 90%. Dès le mois d'août, l'AJR accueillera un(e) apprenti(e) Pré-HES. «*L'AJR a toujours été une entreprise formatrice et c'est avec un grand plaisir que nous accueillerons notre futur(e) apprenti(e). Nous sommes actuellement dans la phase de sélection. Cette arrivée*

est attendue avec impatience car la masse de travail à accomplir par deux personnes est particulièrement lourde. En fait, c'est le travail administratif qui est de plus en plus important. En fin de journée, on se retrouve parfois sur les rotules», poursuit Pierre-Alain Basso. Quand on lui demande les principaux objectifs de l'AJR pour l'année 2019, il n'est surtout pas emprunté pour répondre: «L'aménagement du nouveau local de Tramelan pour le rendre aussi agréable que celui de Malleray et l'intégration de l'apprenti(e) figurent au centre de nos préoccupations. Nous essayons également d'être à l'écoute des jeunes en permanence. On s'amuse, on rigole, mais ce volet récréatif ne représente que la pointe de l'iceberg. Après, notre rôle est aussi d'apporter une certaine stabilité à ces jeunes par la mise en place d'une plateforme d'échanges et de discussions sur les problèmes vécus au quotidien. En termes de stratégie d'accompagnement, l'équipe de l'AJR a choisi une méthode participative qui s'articule autour de la prise de responsabilité des participants tout en cherchant à valoriser chacune de leurs actions», explique-t-il.

L'AJR est financé par une subvention cantonale à hauteur de 80%. La partie manquante est assurée par les 13 communes membres de l'association, soit Court, Champoz, Les Genevez, Lajoux, Loveresse, Mt-Tramelan, Reconvilier, Saicourt, Saules, Sorvilier, Tavannes, Tramelan et Valbirse.

Olivier Odiet